



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE  
DE COMTÉ DE MINGANIE**

**AVIS PUBLIC**

**Aux contribuables de la Municipalité TNO du Lac Jérôme**

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, par la soussignée, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Minganie, que le rôle de perception de la Municipalité TNO du Lac Jérôme, sous la juridiction de la Municipalité régionale de comté de Minganie, a été déposé à la préfecture de la MRC, située au 1303, rue de la Digue à Havre-Saint-Pierre, selon les dispositions de l'article 1007 du *Code municipal*.

Conséquemment, les comptes de taxes pour l'année 2026 seront expédiés aux contribuables concernés dans les délais prévus à l'article 1012 du *Code municipal* et à l'article 81 de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Les comptes de taxes sont ainsi payables dans les délais prévus par la *Loi*.

**Donné à Havre-Saint-Pierre, ce 2<sup>e</sup> jour de février de l'an deux mille vingt-six.**

**Fanie Boudreau,  
greffière-trésorière adjointe**